

Une "permanence" deux fois par mois...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **78 (1951)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*En marge du Congrès du Rhône à Avignon...***Le français et les patois**

Si nous abordons à nouveau ce sujet, c'est tout simplement pour constater un fait acquis : les dialectes ne nuisent en aucune façon à la langue française.

Nous l'avons relevé déjà il y a une année : les entretiens qui ont eu lieu à ce sujet au congrès d'Avignon ont, en quelque sorte, consacré cette vérité. C'est donc une question qui ne se pose plus pour ceux qui s'intéressent aux dialectes.

En France, l'enseignement facultatif des dialectes est autorisé pendant les heures consacrées aux loisirs organisés.

Pour l'enseignement du provençal, un instituteur public, à l'intention de ses collègues, un petit opuscule mensuel de quatre pages qui est destiné, non seulement à maintenir, mais à apprendre l'écriture de la langue de Mistral.

Les pédagogues qui le désirent sont donc, de ce fait, en possession d'un manuel d'enseignement.

Nous tenions à relever ici l'intéressante initiative de cet instituteur de Provence.

Pas par simple curiosité. Pour poser une question, plutôt deux.

Et nous les posons aux professeurs et instituteurs (masculins et féminins) qui

vouent leur intérêt aux patois vaudois.

Première question : Pensent-ils que l'enseignement de nos dialectes pourraient être repris dans nos écoles, sous réserve, bien entendu, de l'approbation du Département de l'instruction publique ?

Deuxième question : Se trouverait-il un pédagogue vaudois qui entreprendrait une tâche semblable à celle de son collègue provençal, dont nous venons de parler ?

A la veille de notre 4^{me} Comptoir et 8^{me} assemblée patoisanne, nous posons ces questions très objectivement, en pensant aussi à ces voix jeunes que, selon toute probabilité, nous aurons l'occasion d'entendre le 16 septembre.

Henri Kissling.

Une "PERMANENCE" deux fois par mois...

Pour permettre aux amis du Nouveau Conteur vaudois et à nos correspondants de se rencontrer et de deviser des choses qui intéressent notre revue mensuelle, son rédacteur M. R. Molles institue, à partir du mois de septembre, une « permanence » deux fois par mois, le lundi de 17 h. à 19 h., au Buffet de la Gare de Lausanne, II^{me} classe.

Les dates de ces deux réunions amicales où chacun viendra à loisir seront publiées chaque mois dans le Nouveau Conteur.

Permanence pour septembre : lundi 18, de 17 à 19 h.

Permanence pour octobre : Lundi 2 et lundi 23, de 17 à 19 h.

Bienvenue est d'ores et déjà souhaitée à tous.

La Rédaction.

Vous verrez mieux, c'est certain, en consultant CLAUDE, l'opticien de la rue Neuve 8, LAUSANNE